



tecnologia nel calore dal 1959

Manuel Utilisateur

RBC 24

SÉRIE ENERGY



*Chaudières murales gaz instantanées
conduit cheminée*

INDEX

1. <u>Avertissements généraux</u>	page 1
2. <u>Tableau de commande</u>	page 2
3. <u>Allumage de la chaudière</u>	page 3
4. <u>Visualisation du menu INFO</u>	page 3
5. <u>Modes de fonctionnement de la chaudière</u>	page 4
6. <u>Remplissage du circuit</u>	page 5
7. <u>Diagnostic – Codes d’erreur et messages</u>	page 5
8. <u>Arrêt de la chaudière</u>	page 6
9. <u>Protection anti-gel</u>	page 7
10. <u>Entretien</u>	page 7
11. <u>Recyclage</u>	page 7

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

1. Avertissements généraux

-  S'assurer que la fiche de garantie porte bien le cachet du technicien autorisé ayant effectué les essais de la chaudière.
-  L'installation, le premier allumage, les réglages et les opérations d'entretien doivent être effectués exclusivement par du personnel qualifié (ex. les centres d'assistance technique autorisés par la société RADIANT). Une mauvaise installation peut provoquer des dommages aux personnes, animaux ou aux matériels, à l'égard desquels le constructeur ne pourra être tenu responsable.

Pendant l'intervention, il est important que le technicien effectue les contrôles suivants :

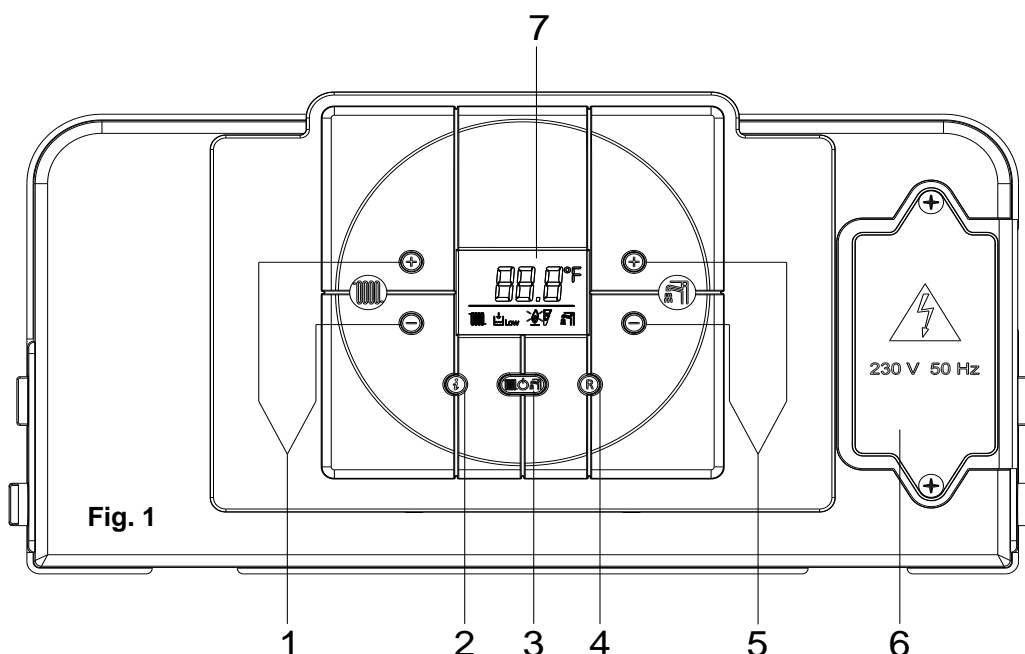
- les données reportées sur la plaque signalétique doivent correspondre à celles des réseaux d'alimentation (électricité, eau, gaz...)
- Le réglage de la chaudière doit correspondre au besoin de l'installation
- le système d'évacuation des gaz brûlés et l'aspiration de l'air comburant doit être correctement installé et fonctionner correctement
- En toute situation d'installation (intérieure, extérieure, dans une armoire, etc.), le système de ventilation et d'évacuation des fumées doit respecter les dispositions des normes nationales et locales (voir la section « Normes de référence ») ;
- ➡ Ne pas mettre la chaudière en service si vous n'êtes pas sûr que les essais ont été effectués par un technicien qualifié. Toutes les opérations d'entretien, manutention et changement de type de gaz DOIVENT ETRE EFFECTUEES PAR DU PERSONNEL QUALIFIE ET AUTORISE selon les normes en vigueur
- ➡ *Contrôler que les dispositions concernant l'entrée de l'air et la ventilation de la pièce dans laquelle la chaudière est installée sont respectées.*
- ➡ La chaudière est équipée d'un système anti-gel. Dans le cas d'installation en situation à risque de gel, le système anti-gel entre en fonction seulement quand la chaudière est sous tension (interrupteur sur la position ON –marche) et quand le gaz est ouvert. Aucune responsabilité ne peut être engagée pour dommages à la chaudière ou autres causés par le non-respect de la présente recommandation.
- ➡ En cas de gel de la chaudière, ne pas l'allumer et appeler tout de suite le centre d'assistance.
- ➡ La chaudière fait partie intégrante d'une installation thermique. Par conséquent, toute installation doit être accompagnée par le livret dûment rempli conformément aux dispositions des normes en vigueur et modifications successives. Toutes les opérations d'entretien ordinaire et extraordinaire, ainsi que les vérifications de la combustion doivent être reportées dans le livret avec le nom du responsable de l'entretien et, si c'est le cas, le nom du tiers responsable.
- ➡ La vérification de la combustion de l'appareil doit être effectuée tous les ans. Cette vérification consiste en un contrôle de l'efficacité du générateur et doit être réalisée par du personnel autorisé (ex. les centres d'assistance technique agréés par la société RADIANT)
- ➡ Ne pas obstruer les ouvertures d'aération de la pièce où est installée un appareil à gaz (chaudière, appareil de cuisson) afin d'éviter la présence de mélanges toxiques et explosifs.
- ➡ Les chaudières à tirage naturel sont munies d'un dispositif qui contrôle l'évacuation des gaz de combustion et garantit ainsi le maximum de sécurité pendant le fonctionnement.

Si on détecte des odeurs de gaz ...

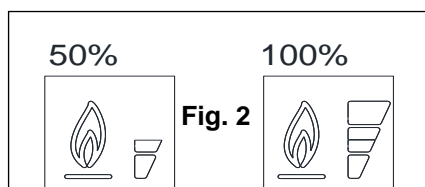
- **NE PAS ACTIONNER LES INTERRUPTEURS ÉLECTRIQUES, LE TÉLÉPHONE NI TOUT AUTRE APPAREIL POUVANT GÉNÉRER DES DÉCHARGES ÉLECTRIQUES OU DES ÉTINCELLES.**
- **OUVRIER IMMÉDIATEMENT LES PORTES ET LES FENÊTRES POUR VENTILER LA PIÈCE.**
- **FERMER LES ROBINETS GAZ.**
- **DEMANDER IMMÉDIATEMENT L'INTERVENTION D'UN PERSONNEL PROFESSIONNELLEMENT QUALIFIÉ.**

2. Tableau de commande**LÉGENDE COMMANDES**


1. **TOUCHES DE RÉGLAGE TEMPÉRATURE CHAUFFAGE.**
2. **TOUCHE INFO** : APPUYER UNE FOIS POUR VISUALISER LES TEMPÉRATURES ET LES AUTRES INFORMATIONS (voir la chapitre 2.8 Visualisations du menu INFO) - MAINTENIR APPUYÉ PENDANT 5 SECONDES, EN MODE DE FONCTIONNEMENT OFF, POUR ACCÉDER À LA VISUALISATION DES 5 DERNIÈRES ANOMALIES.
3. **TOUCHE DE SÉLECTION MODE DE FONCTIONNEMENT** : UNIQUEMENT ÉTÉ / UNIQUEMENT HIVER / ÉTÉ-HIVER / OFF.
4. **TOUCHE RESET** : RESET ANOMALIE - ACTIVATION FONCTION RAMONAGE (MAINTENIR APPUYÉ PENDANT 7 SECONDES).
5. **TOUCHES DE RÉGLAGE TEMPÉRATURE EAU SANITAIRE.**
6. BORNIER POUR CÂBLAGES EXTERNES.
7. AFFICHEUR.



Pendant le fonctionnement de la chaudière, il est possible de visualiser 2 niveaux de puissance relatifs au degré de modulation de la chaudière (voir figure 2)







3. Allumage de la chaudière

- S'assurer que la chaudière est alimentée électriquement et que le robinet du gaz placé sous la chaudière est ouvert.
- Mettre en marche la chaudière en appuyant sur la touche de SÉLECTION MODALITÉ FONCTIONNEMENT  et sélectionner le mode de fonctionnement désiré.

4. Visualisation du menu INFO

Pour visualiser les données de la chaudière, appuyer sur la touche INFO '  '.



Après avoir appuyé sur la touche, le numéro du paramètre s'affiche sur la gauche de l'afficheur et la valeur associée au centre de ce dernier. Pour parcourir la liste des données pouvant être affichées, utiliser les touches '  ' et '  ' du chauffage  . Pour quitter l'environnement d'affichage, appuyer sur la touche INFO '  '.


La liste des données pouvant être affichées est la suivante :

Paramètre	Description
d00	Température sonde sanitaire
d01	Température sonde externe
d02	Valeur de thermorégulation Kd (courbe de compensation climatique) réglée
d03	Température zone basse (avec carte CRAD en option connectée)



5. Modes de fonctionnement de la chaudière


Mode “ÉTÉ”

Pour passer au fonctionnement « ÉTÉ », agir sur le bouton de SÉLECTION MODALITÉ FONCTIONNEMENT . Dans ce cas, la chaudière ne satisfait que la demande en eau sanitaire, le chauffage n'est PAS activé. Le mode « ÉTÉ » de la chaudière est indiqué par le symbole  qui s'allume de façon fixe sur l'afficheur du tableau de commande.


Le système d'allumage automatique allume le brûleur à chaque demande d'eau sanitaire et la mise en marche est indiquée par le symbole , qui se met à clignoter sur le tableau de commande.



Mode « HIVER »

Pour passer au fonctionnement « HIVER », agir sur le bouton de SÉLECTION MODALITÉ FONCTIONNEMENT . Dans ce cas, la chaudière ne satisfait que le chauffage. Le mode « HIVER » de la chaudière est indiqué par le symbole  qui clignote sur l'afficheur du tableau de commande.

Le système d'allumage automatique allume le brûleur à chaque demande d'énergie pour le chauffage de l'habitation et la mise en marche est indiquée par le symbole , qui se met à clignoter sur l'afficheur du tableau de commande.



Mode “ÉTÉ-HIVER”

Pour passer au fonctionnement « ÉTÉ-HIVER », agir sur le bouton de SÉLECTION MODALITÉ FONCTIONNEMENT . Dans ce cas, la chaudière satisfait aussi bien la demande de chauffage que d'eau sanitaire.. Le fonctionnement ÉTÉ-HIVER se reconnaît à l'allumage simultané des symboles avec signal fixe sur l'afficheur du tableau de commande.

Le système d'allumage automatique allume le brûleur à chaque demande d'énergie pour le chauffage de l'habitation ou à chaque demande d'eau chaude sanitaire ; la mise en marche est indiquée par les symboles  ou  qui se mettent à clignoter sur l'afficheur du tableau de commande.

Régulation de la température du chauffage



La régulation de la température s'effectue au moyen des boutons ‘+’ et ‘-’ du chauffage  :

- Appuyer sur le bouton  pour baisser la température.
- Appuyer sur le bouton  pour augmenter la température.

La plage de réglage de la température de chauffage va d'un minimum de 30 °C à un maximum de 80 °C (25°C – 45°C pour les installations au sol).

Régulation de la température de l'eau chaude sanitaire

La régulation de la température s'effectue au moyen des boutons ‘+’ et ‘-’ du sanitaire  :

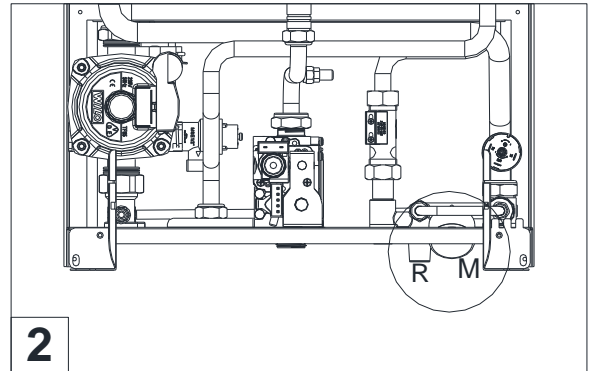
- Appuyer sur le bouton  pour baisser la température.
- Appuyer sur le bouton  pour augmenter la température.

La plage de réglage de la température de l'eau sanitaire va d'un minimum de 35 °C à un maximum de 60 °C.

6. Remplissage du circuit

Pour rétablir la pression de l'eau dans le circuit, ouvrir le robinet de remplissage R (fig. 2) et contrôler, au moyen du manomètre M, que la pression du circuit arrive à la moitié de la zone verte correspondant à 1,2 bars (voir fig. 3).


Au terme de cette opération, s'assurer que le robinet de remplissage R (fig. 2) est bien fermé.



7. Diagnostic – Codes d'erreur et messages


Dans ce paragraphe se trouve la liste des codes d'erreur pouvant s'afficher ainsi que les messages correspondants ; sont également indiquées les opérations que l'utilisateur peut effectuer pour débloquer la chaudière.

Code **E01** Blocage Ionisation.

- Contrôler que les robinets du gaz de la chaudière et du compteur sont ouverts.
- Appuyer sur le bouton Reset  se trouvant sur le panneau des commandes pour rétablir l'erreur ;
- quand le code d'erreur n'est plus affiché, la chaudière redémarre automatiquement.


⚠ Si le blocage persiste, appeler le Centre d'Assistance Technique.

Code **E02** Déclenchement Thermostat de sécurité.

- Appuyer sur le bouton Reset  se trouvant sur le panneau des commandes pour rétablir l'erreur ;
- quand le code d'erreur n'est plus affiché, la chaudière redémarre automatiquement.

⚠ Si le blocage persiste, appeler le Centre d'Assistance Technique.

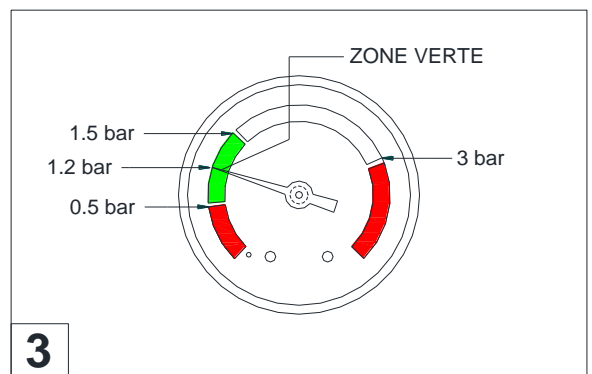
Code **E03** Déclenchement du thermostat de sécurité fumées. **Appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E04** Déclenchement Pressostat Eau ( Low symbole associé).

- Vérifier que la pression de l'eau du circuit de chauffage, lue au niveau du manomètre M (fig.2) ne soit pas inférieure à 1,2 bars (fig. 3) ;
- si la pression est inférieure à 1,2 bars, procéder au remplissage de l'installation selon les indications du paragraphe « Remplissage de l'installation ».
- quand le code d'erreur n'est plus affiché, la chaudière redémarre automatiquement.

⚠ Si le blocage persiste, appeler le Centre d'Assistance Technique.

Code **E05** Sonde Chauffage défectueuse. **Appeler le Centre d'Assistance Technique.**



Code **E06** Sonde Sanitaire défaillante. **Appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E17** Modulateur en panne. **Appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E18** Circulation insuffisante. **Appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E21** Erreur générale de la carte électronique.

- Couper l'alimentation électrique depuis l'interrupteur général et la réactiver ;
- quand le code d'erreur n'est plus affiché, la chaudière redémarre automatiquement.


 **Si le blocage persiste, appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E22** Demande Programmation Paramètres.

- Couper l'alimentation électrique depuis l'interrupteur général et la réactiver ;
- quand le code d'erreur n'est plus affiché, la chaudière redémarre automatiquement.

 **Si le blocage persiste, appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E35** Défaut Flamme.


- Appuyer sur le bouton Reset  se trouvant sur le panneau des commandes pour rétablir l'erreur ;
- quand le code d'erreur n'est plus affiché, la chaudière redémarre automatiquement.

 **Si le blocage persiste, appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E40** Tension d'alimentation hors plage de fonctionnement. **Appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **F08** Fonction antigel chauffage active. **Attendre que l'opération se termine normalement.**

8. Arrêt de la chaudière

- ➔ *Pour éteindre la chaudière, sélectionner OFF en appuyant sur le bouton  , la valeur OFF s'affiche alors et demeurent actifs le système antigel et la fonction antiblocage de la pompe .*
- ➔ *Si la chaudière fonctionnait juste avant d'être arrêtée, la fonction de post-circulation s'active.*

N.B. **En cas d'inactivité prolongée de la chaudière**, l'utilisateur devra envisager les solutions suivantes :

- *mettre la chaudière en sécurité* en débranchant toutes les alimentations (électricité et gaz) et vider le circuit thermique ;
- laisser la chaudière sur OF, sans couper l'électricité ni le gaz et maintenant ainsi la fonction antigel.

9. Protection anti-gel

La chaudière est protégée du gel grâce à la carte électronique dont les fonctions prévoient la mise en marche du brûleur pour chauffer les parties concernées par le risque de gel quand leur température descend en-dessous des valeurs minimales prédéfinies.

Cette fonction s'active si :

- la chaudière est alimentée électriquement ;
- l'alimentation du gaz est ouverte ;
- la pression du circuit est conforme aux dispositions ;
- la chaudière n'est pas en blocage.



En cas de gel des appareils de la chaudière, ne l'allumer pour aucune raison et appeler tout de suite le centre d'assistance.

10. Entretien

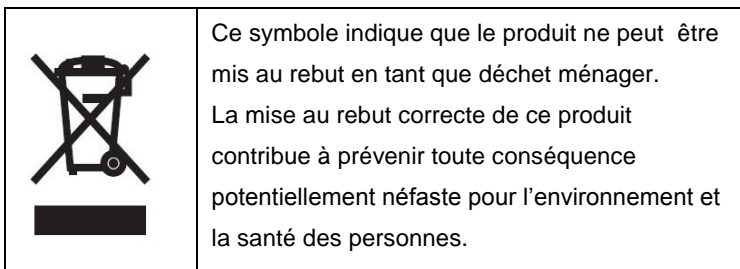
Pour garantir une efficacité fonctionnelle et de sécurité parfaite de la chaudière, il convient de la faire inspecter par un centre d'assistance technique autorisé au terme de chaque saison.

Un entretien méticuleux constitue toujours une source d'économie dans la gestion de l'installation.

11. Recyclage

L'emballage de la chaudière à gaz se compose principalement de matériaux recyclables.

La chaudière et tous ses accessoires doivent être éliminés selon un triage opportun des matériaux. Observez les normes nationales en vigueur dans le pays.





tecnologia nel calore dal 1959

RADIANT BRUCIATORI s.p.a.

Via Pantanelli, 164/166 - 61025 Loc. Montelabbate (PU)

Tel. +39 0721 9079.1 • fax. +39 0721 9079279

e-mail: info@radiant • Internet: <http://www.radiant.it>

LES DONNEES TECHNIQUES ET LES DIMENSIONS NE NOUS ENGAGENT NULLEMENT. PAR AILLEURS NOTRE SOCIETE SE RESERVE LE DROIT D'APPORTER DES MODIFICATIONS SANS PREAVIS. NOUS DECLINONS EGALEMENT TOUTE RESPONSABILITE POUR LES INEXACTITUDES EVENTUELLES CONTENUES DANS CET OPUSCULE SI ELLES DERIVENT D'UNE ERREUR D'IMPRESSION OU DE TRANSCRIPTION.

TOUS LES DROITS SONT RESERVES. AUCUNE PARTIE DE CE DOCUMENT NE PEUT ETRE REPRODUITE, MEMORISEE DANS DES SYSTEMES D'ARCHIVAGE OU TRANSMISE SOUS TOUTE FORME OU MOYEN ELECTRONIQUE, MECANIQUE, DE PHOTOCOPIAGE, ENREGISTREMENT OU AUTRES SANS L'AUTORISATION PREALABLE -PAR ECRIT- DE LA SOCIETE.